



## Rappel des objectifs

- **Eclairer les décisions politiques de l'année à venir** en apportant des éléments sur les besoins, le contexte, les enjeux de développement ;
- **Construire des approches stratégiques collectives** visant à faire de la Picardie une terre d'excellence en matière de vie associative ;
- **Mettre en cohérence les différents « outils » et moyens d'intervention** (travail des réseaux associatifs, dispositifs publics...).

## Organisation de la matinée

- Organisation autour de 4 thématiques
- Pour chacune des 4 thématique :
  - Présentation de la thématique (5 à 10 min)
  - Temps de parole ouvert aux partenaires invités et aux réseaux associatifs (15 min)

## Les 4 thématiques

- Panorama général de la vie associative  
Tour d'horizon rapide des acteurs et des politiques publiques
- Les Associations : vecteur d'engagement
- Les Associations : acteurs de l'économie et de l'emploi
- Les associations : nécessité de travail en réseau



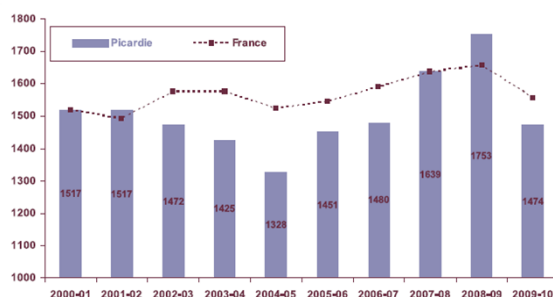
## Panorama général de la vie associative

Tour d'horizon rapide des acteurs et des politiques publiques

1<sup>er</sup> temps

## Les associations picardes

- Entre 27 et 30 000 associations actives  
Sur plus de 60 000 associations déclarées
- Evolution de la création d'associations



## Les associations picardes

- L'Oise représente 40% des créations  
(correspondant à la démographie)
- Un peu moins de création d'associations culturelles que la moyenne nationale
- Nettement plus de création dans le secteur des sports et des loisirs

## Des réseaux associatifs présents

- Une importante présence des réseaux (au regard de la sociologie et de la taille de la région)
- Les réseaux restent pour autant fragiles (petite région)
- Ils couvrent la quasi-intégralité des thématiques associatives (hors environnement)
- Ils échangent et s'organisent entre eux (CPCA)

## Des dispositifs « normaux » structurants actifs

- **Le DLA** - Dispositif Local d'Accompagnement
- **Les CRIB** - Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles
- **La Mesure 423** - Financement de micro-projets associatifs pour l'emploi – Fond Européen
- **Picardie Active** - Financier solidaire pour l'emploi
- **Le CDVA** – Conseil du Développement de la Vie Associative

## Des dispositifs « régionaux » spécifiques...

- Le réseau D'Information sur la Vie Associative (DIVA)
- Des réseaux associatifs locaux sur chaque Pays de Picardie (les Groupes Associatifs de Pays – GAP)
- Un réseau social entre associations (Pic@ssos)
- Les emplois solidaires
- Une CPCA régionale atypique

## Un regard « bienveillant » des pouvoirs publics de manière globale...

...malgré un environnement économique et social très défavorable

- En comparaison aux autres régions :
  - Une aide aux réseaux associatifs constitués (CPO) ;
  - Une écoute de cette parole associative organisée ;
  - Un travail collaboratif des parties prenantes ;
  - Une action en cohérence entre l'Etat et le Conseil régional sur nombre de dispositifs.

## Notre plus-value régionale : l'approche systémique et l'expérimentation

- Ici plus qu'ailleurs, les acteurs...
  - Se connaissent,
  - Se reconnaissent,
  - Travaillent ensemble.
- Les réseaux d'informations sont organisés et fonctionnent
- L'approche collective prend en compte aussi bien le terrain que les enjeux régionaux
- Des expérimentations sont menées et soutenues

## Des enjeux à court et moyen terme

- Garder l'attention des pouvoirs publics sur l'importance de l'action associative, et en particulier dans ces périodes de crises
- Intéresser mieux le niveau départemental à cette dynamique collective
- Aider les acteurs de terrain et les réseaux intermédiaires dans une période de crispation particulièrement problématique
- Aider les réseaux à garder cette approche « coopérative » plutôt que « compétitive »

## Des enjeux à court et moyen terme

- Continuer à coordonner nos actions pour être toujours plus efficaces
- Développer plus de partenariats avec les autres acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)
- Se doter d'outils pour mieux appréhender les mutations et, quand c'est nécessaire...
  - Résister
  - S'adapter
  - Anticiper

## Des enjeux à moyen et long terme

- L'impact de la Réforme des Collectivités Territoriales (RCT)  
...en attente des élections nationales de 2012...
- L'évolution de la législation européenne et sa transcription en droit français
- Les conditions de mise en œuvre des politiques par les pouvoirs publics - moins de moyens humains & financiers pour une charge de travail qui augmente (reporting)

## Éléments de discussion

- Des associations « picardes »
- Des réseaux plus présents et mieux organisés qu'ailleurs
- Des dispositifs nationaux, des dispositifs régionaux spécifiques et une dynamique de coopération affirmée entre les acteurs
- Un environnement institutionnel plutôt favorable
- Pour autant, une grande fragilité des acteurs de terrain (associatifs comme institutionnels) dans un environnement économique et social très compliqué



13  
OCTOBRE

LE RENDEZ-VOUS  
DES PARTENAIRES DE LA VIE ASSOCIATIVE

## Associations : Vecteur d'engagement

2<sup>ème</sup> temps

### L'engagement dans les associations

*« L'association est le lieu où les citoyens font l'apprentissage de l'intérêt général » - Tocqueville*

- L'engagement ne peut se réduire au bénévolat  
(On peut être bénévole, volontaire ou salarié « engagé » au service d'un projet associatif)
- L'association est un espace historique où l'on s'engage  
(Partager une passion, défendre des droits, promouvoir, confronter ses idées, vivre une expérience humaine, agir...)
- Les formes d'engagement associatifs ont largement évolué  
(Engagement multiple, moins pérenne, sur des causes et des actions plus préhensibles, plus d'associations, une grande diversité de choix)
- La forme associative est plébiscitée comme lieu d'engagement  
(crise des instances de représentation traditionnelles – Partis et syndicats)

## Le bénévolat dans les associations picardes

- En Picardie, entre 230 et 260 000 bénévoles (Pour rappel, entre 27 et 30 000 associations actives)
- 7 à 8 bénévoles (en moyenne) se mobilisent chaque semaine pour leur association (Soit entre 130 et 140 000 bénévoles)
- Le financement public impacte la mobilisation des bénévoles (en positif comme en négatif)

## L'engagement des jeunes

- Le taux d'engagement des jeunes est comparable à celui de l'ensemble de la population (37% pour 38%)
- En revanche, ils sont faiblement représentés dans les instances de décisions des associations
- L'outil « association » est un outil essentiel pour la formation des jeunes et favorise l'intergénérationnel
- Pour autant, c'est une thématique qui est mal appréhendée (hors associations de jeunesse et monde sportif) par nombre d'associations
- C'est un sujet à porter plus fortement... il nous faut encore expérimenter sur ce sujet

## Le service civique

- Entre bénévolat et salariat, le volontariat a toujours été un chemin de crête assez difficile (objection de conscience, service civile volontaire...)
- C'est une forme particulière d'engagement inventé et portée par le monde associatif ; aujourd'hui reprise par la puissance publique (avec des risques certains de dérive et de perte de sens)
- Les réseaux associatifs se sont impliqués dans le dispositif (le leadership étant assuré par le CRAJEP), avec des difficultés de mise en œuvre (côté associations : accueil, suivi, formation / Côté Etat : communication et suivi au quotidien)
- Quelques chiffres :
  - SC au 30/06/2011 : 117 (Somme), 59 (Aisne), 75 (Oise)... 251
  - 201 en associations, 30 en collectivités locales et 20 en établissement public
- Comme pour les emplois aidés, une logique préjudiciable de « Stop and go »

## De la « formation des bénévoles » à la « Qualification des acteurs » ?

- On a longtemps résumé les politiques publiques en matière de soutien de l'engagement associatif à la formation des bénévoles
- Le CDVA est l'outil de l'Etat sur cette dimension
- Il est, de notre avis, trop fléché « formation des bénévoles » et nous appelons de nos vœux qu'il soit véritablement un outil de développement de la vie associative
- Les besoins de formation augmentent et que les réponses « traditionnelles » ne correspondent plus aux attentes
- Proposition :  
Faire évoluer le cadre pour des approches plus souples et plus opérantes, décloisonner les publics, bénévoles/salariés – Permettre d'ouvrir les financements CDVA



## Associations :

# Acteurs de l'économie et de l'emploi

3<sup>ème</sup> temps

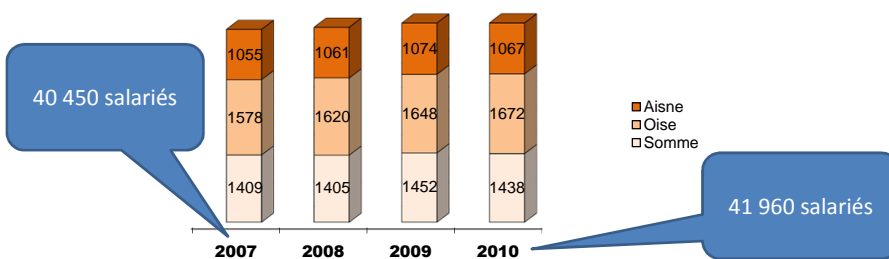
## L'emploi associatif: quelques chiffres nationaux

- 1. 815.000 salariés / 166 000 structures employeurs /34,8 milliards d'euros de masse salariale
- L'emploi associatif : 9,7 % du total des emplois privés  
Pour rappel, construction : 8,4% / Transport : 7,8%
- Forte proportion de petites structures  
78% moins de 10 salariés, dont 54 % moins de 3
- Les secteurs du sport et de la culture concentrent le plus grand nombre de structures employeurs  
environ 30 % des établissements
- Le social & médico social regroupe le plus de salariés  
Aux alentours de 50% des salariés

## Au niveau régional

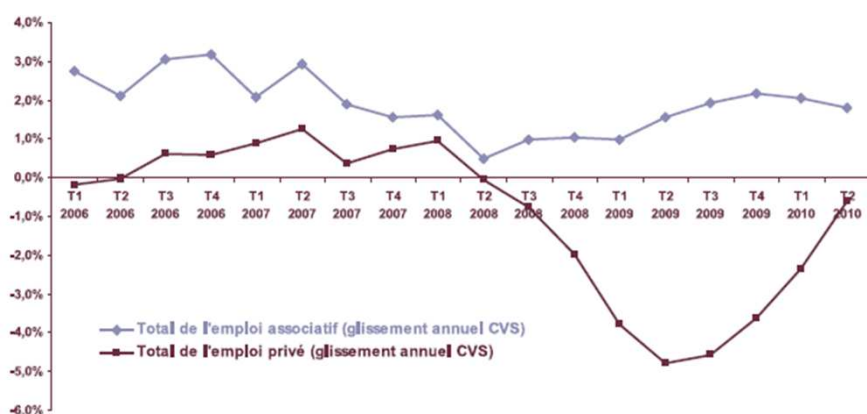
### En région Picardie, au 31/12/2010

- 4 180 associations employeurs = 10% de l'emploi privé
- 42 000 salariés
- Pour une masse salariale de 756 972 000 €
- Une progression faible mais régulière depuis 2007
  - + 7 000 emplois entre 2000 et 2010 (35 000 à 42 000 en dix ans soit ± 20%)



Source: ACOSS/URSSAF- Chiffres au 31/12/2010- nombre d'associations employeurs

## Une évolution positive de l'emploi malgré la crise

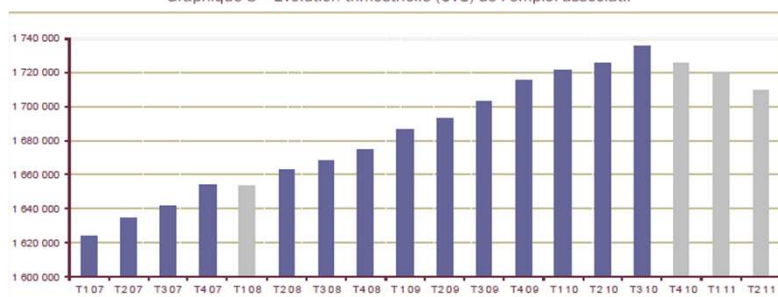


Chiffres régionaux

**Des craintes pour l'avenir avec un affaiblissement au cours du dernier trimestre 2010 qui se confirme au 1<sup>er</sup> semestre 2011 (chiffres nationaux)**

- Entre - 0,6 % et -0,4% sur les 3 trimestres
- - 26 000 emplois sur la période

Graphique 8 - Evolution trimestrielle (CVS) de l'emploi associatif



Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

## Emploi associatif: Les principales politiques publiques

- **Aides directes: contrats aidés de l'Etat**
- **Aides au projet via un soutien à l'emploi :** Dispositif Emplois Solidaires du CRP
  - 1088 postes aidés au 09/09/2011
- **Dispositifs de soutien à l'emploi :**
  - DLA = en Picardie les moyens ont permis d'accompagner environ 10% des associations employeurs (4% au niveau national)

Mesure d'impact réalisée par l'Avisé :

- L'accompagnement contribue à créer en moyenne 2,3 emplois
- Il favorise la baisse du recours aux emplois aidés en les consolidant
- Il renforce la qualité de l'emploi ( augmentation des ETP et des CDI)

## Les politiques publiques de l'emploi ...et leurs limites

- **Politique du « stop and go » et des contrats de plus en plus courts:**
  - Difficulté à embaucher et garder du personnel salarié qualifié sur des métiers de plus en plus techniques (complexification de l'environnement administratif, législatif etc.)
  - Difficulté voir impossibilité à penser des stratégies de pérennisation qui s'anticipent et se construisent sur du long terme
  
- **Des politiques publiques encore très cloisonnées entre approches purement économiques et approches «vie associative, activités d'utilité sociale »**
  - Les associations ne sont pas identifiées comme acteur faisant partie du monde économique : elles se retrouvent ainsi coupées des aides classiques (exemple: aides à la GPEC)
  - Les spécificités (et donc les plus-values) du modèle associatif ne sont pas connues ni valorisées. Les associations se retrouvent ainsi tiraillées entre plusieurs injonctions contradictoires: préservation d'un objet social et objectifs de rentabilité économique...
  
- **Le passage d'une politique de moyens à une culture de résultats:**
  - Difficulté à rendre compte d'un travail à dimension sociale sur des indicateurs purement quantitatifs
  - Gestion administrative lourde qui constitue un frein à l'anticipation et à l'innovation

## Les enjeux

### 1. Au niveau politique :

Nécessité d'instaurer un véritable dialogue constructif entre les instances associatives et les acteurs publics (Etat, Collectivités) pour développer, d'une manière concertée, l'emploi d'utilité sociale.

**Objectif: des politiques publiques Emploi mieux articulées entre elles et mieux adaptées aux publics visés.**

#### **Proposition:**

- **Vers une conférence régionale de l'emploi associatif et / ou d'utilité sociale ?**

## Les enjeux

### 2. **Au niveau technique:**

Nécessité de poursuivre le renforcement et la mutualisation des ressources en matière d'accompagnement des associations pour les aider à faire face aux mutations rapides de leur environnement.

Propositions:

- **Identification des dispositifs et aides publiques** mobilisables par les associations ;
- **Identification des ressources techniques spécifiques disponibles** en interne (au sein des réseaux associatifs) et en externe (acteurs extérieurs type Université, acteurs publics ou privés...) et création d'un « pôle de compétence régional » ;
- **Evaluation:** travail sur des indicateurs partagés d'ordre qualitatif
- **Accompagnement : poursuite de la structuration d'un réseau** des acteurs de l'accompagnement



LE RENDEZ-VOUS

DES PARTENAIRES DE LA VIE ASSOCIATIVE

## Associations :

## Nécessité de travail en réseau

4<sup>ème</sup> temps

## Réseaux et territoires

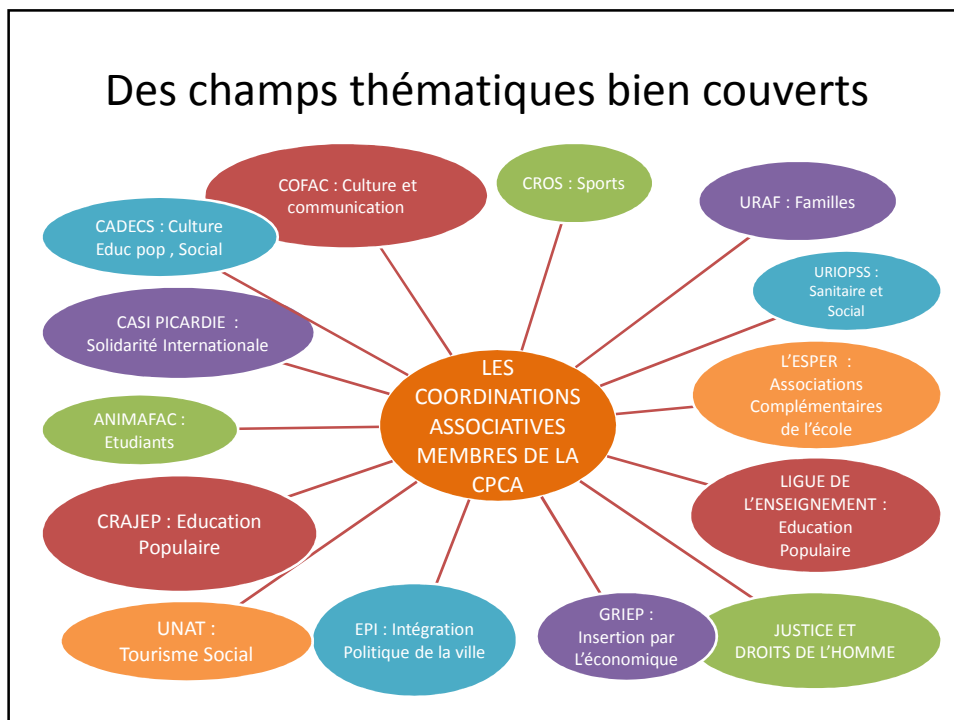
### L'existence de réseaux locaux favorisent :

- l'interconnaissance associative,
- l'amélioration des échanges entre le local et le régional,
- l'apport de ressources techniques,
- Un réseau d'acteurs de proximité,
- Une animation des territoires,
- la défense des intérêts des associations.

## Les réseaux associatifs Picards

- On estime qu'une association sur 2 est reliée à un réseau
- En Picardie, les réseaux sont nombreux mais dans l'ensemble plutôt fragiles
- Ils sont hétérogènes (dans leurs fonctions, leur organisation, leurs financements...)

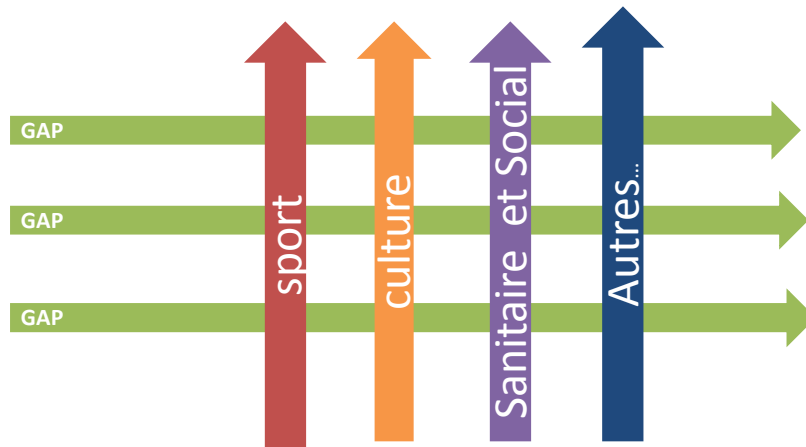
## Des champs thématiques bien couverts



## Une organisation particulière dans un environnement en mutation

- Les réseaux Picards ont créé et voulu une CPCA forte (ce qui n'est pas le cas partout)
- La représentation associative est actuellement re questionnée (national, régional, départemental, local...)
- Fait nouveau : certaines coordinations demandent l'aide de la CPCA pour se consolider

## Les réseaux Picards : Un double maillage



## Intérêt des réseaux pour les pouvoirs publics

- Un réseau est un interlocuteur légitime identifié
- Il est une ressource experte sur son champ de compétence
- Il organise la régulation et l'émergence d'un discours partagé
- Il est un canal d'information avec le terrain, dans un sens comme dans l'autre
- Il joue aussi un rôle de médiation entre les partenaires publics

## Contrepartie pour les pouvoirs publics

- Nécessité de les reconnaître dans cette fonction
- Importance de les associer dans la définition des politiques publiques
- Apporter des réponses aux interrogations ou aux propositions soumises
- De les financer pour cette fonction (les têtes de réseaux de plus en plus sollicitées pour siéger dans de commissions diverses et de moins en moins financées sur leurs fonctions de représentation)

## Les enjeux collectifs sur le sujet

- Par le passé, les réseaux étaient financés pour ce qu'ils étaient
- Tendance actuelle : les financer uniquement pour ce qu'ils font (appels d'offre, appels à projets non conformes à « l'esprit » / Négation de la fonction de tête de réseau...)
- Il convient de trouver une logique équilibrée entre « ce qu'ils sont » et « ce qu'il font »

## Les enjeux collectifs sur le sujet

- Les têtes de réseau doivent mieux formaliser ce qu'elles sont ET ce qu'elles font
- Il faut travailler sur des critères, des indicateurs (mais pas uniquement quantitatifs)
- Travailler des modèles de CPO comparables entre l'ensemble des acteurs (associatifs comme de la puissance publique)
- Les associations se coordonnent / Elles appellent aussi de leurs vœux une meilleure coordination des politiques publiques (y compris entre les services d'une même institution)

## Un réseau régional des associations (CPCA) permet

- De mettre en lumière une meilleure coordination et lisibilité de la vie associative
- De contribuer à mettre en place une politique cohérente de la vie associative en Picardie par les différents acteurs (d'informer, de qualifier et de mettre en synergie les différents acteurs)
- Une remontée d'informations de terrain et un diagnostic partagé
- Une représentation et un projet porté collectivement

## Un réseau régional des associations (CPCA) permet

- De favoriser les relations collaboratives entre les acteurs des différents réseaux
  - Coordinations associatives : têtes de réseaux
  - Avec les acteurs locaux, collectivités, Etat, ...
  - Dans des réseaux de proximité (GAP, DIVA...)
- De mutualiser, de se qualifier, d'être plus efficaces
- De porter une parole collective et d'intervenir avec une légitimité plus large (défendre les valeurs et caractéristiques du monde associatif tout en gardant l'autonomie de chacun au service de tous)



Merci de votre participation et  
rendez-vous le 1<sup>er</sup> juillet 2012...

date à déterminer